



# LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 107

LE JEUDI 16 MAI 2002

87¢ + TAXES = 1\$

## Commandites: Ottawa a payé des honoraires en plus de la commission de 12 %

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Dans le cadre du programme de commandites devant faire la promotion du Canada, le gouvernement fédéral a payé des honoraires professionnels aux agences de publicité présélectionnées en sus de la commission de 12 % déjà versée.

Pour la seule année 2001-02, sept des neuf agences présélectionnées par le gouvernement pour la gestion des commandites ont obtenu des hono-

raires professionnels de près de 600 000 \$.

Si la commission de 12 % devait permettre aux agences de gérer la commandite, les honoraires ont été versés afin de trouver de nouvelles formules pour assurer la visibilité du gouvernement. Comme l'a expliqué hier au *Devoir* le Groupe Everest, qui est l'une des neuf agences de communications présélectionnées, et dont une filiale, Média I.D.A. Vision, coordonne l'ensemble du programme gouvernemental, ces honoraires supplémentaires se justifient par le développement d'une visibilité «interac-

tive» en complément d'une visibilité «statique» (des banderoles, le drapeau canadien et le logo du gouvernement apposé dans un dépliant, par exemple) déjà prévue par la commission de 12 %.

«Il s'agit de fournir des idées, des moyens, du personnel, de la création, de la production pour que cela réponde aux objectifs des clients», a indiqué Jean-Pierre Toupin, vice-président au développement de l'entreprise, chez Groupe Everest. M. Toupin a souligné que c'est un processus qui existe dans toutes les agences. «C'est le système qui est

fait comme ça. Ce n'est pas de la double facturation. [...] On fait du travail supplémentaire à la stricte gestion. On travaille dans un processus d'exploitation d'une commandite», a-t-il ajouté.

La collègue de M. Toupin, vice-présidente responsable de la commandite, Diane Deslauriers, qui est également la conjointe du président du Groupe Everest, Claude Boulay, donne en exemple deux dossiers gérés par le Groupe Everest. Dans le dossier de

VOIR PAGE A 8: COMMANDITES

## Ratifier Kyoto peut être rentable

Ottawa ne semble pas favoriser le scénario le plus économique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Selon le scénario envisagé, le Canada peut même améliorer sa situation économique s'il ratifie le protocole de Kyoto, mais le scénario le moins coûteux et le plus avantageux pour l'économie canadienne n'est pas celui que privilégiait hier le gouvernement fédéral.

C'est ce que révèle la grande étude sur les coûts de la ratification de Kyoto, rendue publique hier à Ottawa. Cette analyse détaille les impacts sur l'économie canadienne de trois scénarios et d'une variante visiblement privilégiée par le gouvernement fédéral à la fois dans son document ainsi que par ses deux

ministres qui s'étaient rendus annoncer la bonne nouvelle à Edmonton, dans le fief du lobby pétrolier, soit les ministres de l'Environnement, David Anderson, et des Ressources naturelles, Herb Dhaliwall.

Les deux ministres ont d'ailleurs voulu faire taire les rumeurs de dissension sur cette question, qui envoie un message clair au lobby du pétrole. Le texte aurait été révisé par le bureau du premier ministre, selon une source du *Devoir*. Avec le débat public qui s'amorce sur les trois scénarios évalués, «la question», écrivent les ministres Anderson et Dhaliwall, «n'est pas de savoir si le Canada devrait ou non agir mais de déterminer la manière dont il doit agir».

Selon les scénarios évalués par le Groupe d'analyse et de modélisation (GAM), l'économie canadienne pourrait connaître un gain additionnel de 0,4 % d'ici 2012 si Ottawa met en place un système d'échange de droits d'émission intérieurs, ou EDEL, qui s'appliquerait

VOIR PAGE A 8: KYOTO

## Accès à l'école anglaise

## Lemieux n'exclut pas le recours à la clause nonobstant

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

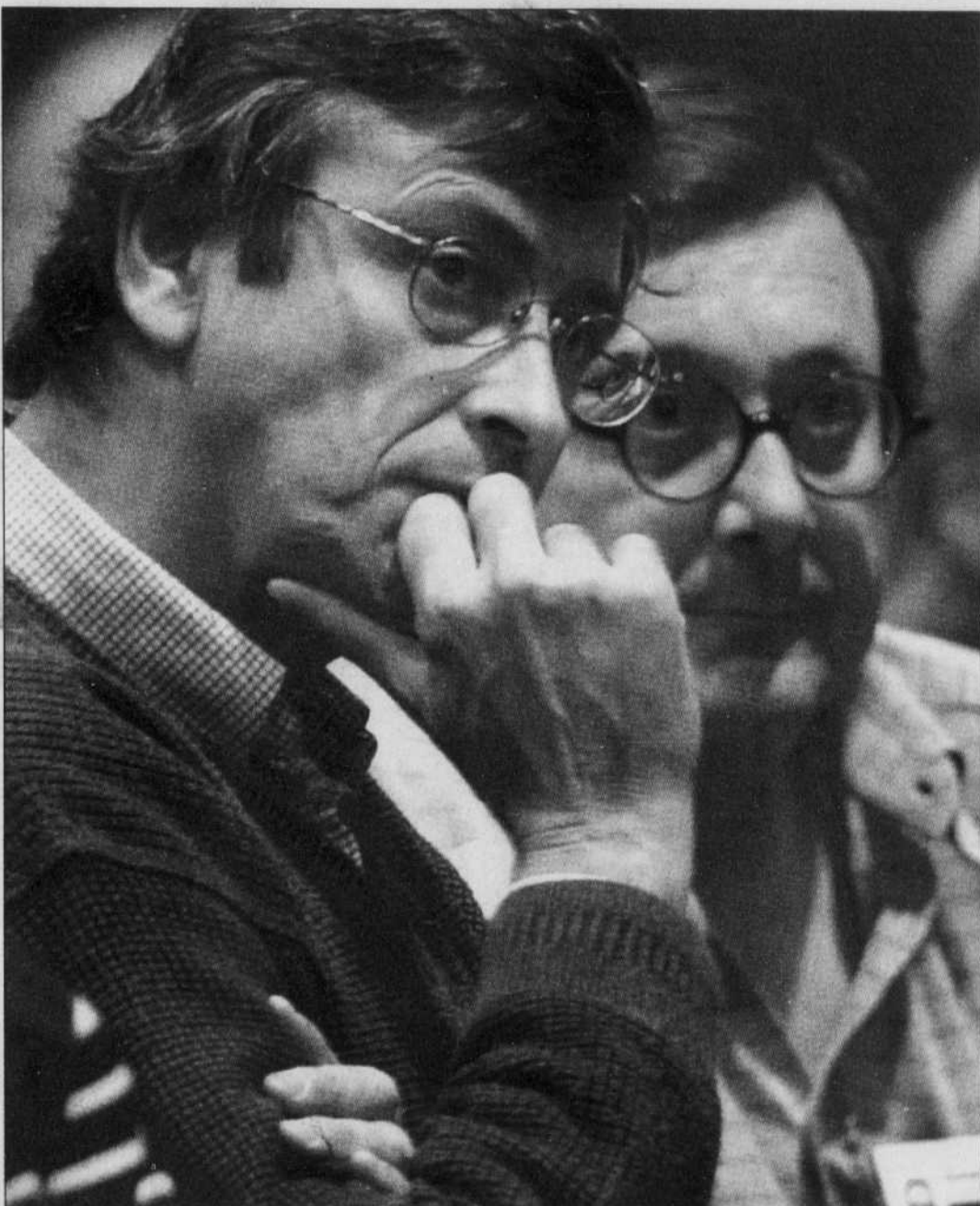
La ministre de la Culture et des Communications, Diane Lemieux, n'exclut aucunement le recours à la clause nonobstant pour soustraire de l'application de la Charte canadienne des droits et libertés les dispositions de l'actuel projet de loi 104 qui empêcheront un enfant d'accéder à l'école anglaise après un passage d'un an dans une école privée non subventionnée.

«Ce n'est pas exclu», a assuré au *Devoir*, hier, Diane Lemieux. Dans le projet de loi 104 modifiant la Charte de la langue française présentement à l'étude en commission parlementaire, le gouvernement colmate la brèche dans la loi 101 qui permet à des enfants, qui n'auraient pas le droit autrement à l'école anglaise, de recevoir leur éducation en anglais dans les réseaux public ou privé subventionnés après avoir passé un an

VOIR PAGE A 8: LEMIEUX

## INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	A 4	Les sports.....	B 6
Bourse.....	B 2	Mots croisés.....	A 4
Culture.....	B 8	Télévision.....	B 7
Économie.....	B 1	Météo.....	A 4



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les troupes étaient divisées sur les positions à adopter. Certains jugeaient les gains obtenus par le syndicat suffisants pour inciter un retour au travail. Mais nombreux étaient ceux qui en avaient encore gros sur le cœur, exaspérés par l'attitude de la direction de Radio-Canada tout au long du conflit, une attitude qu'ils ont qualifiée de «méprisante».

## Impasse à la SRC

Les syndiqués rejettent les offres patronales par trois voix (502 contre 499)

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Les employés de Radio-Canada réunis en assemblée générale hier soir n'en croyaient pas leurs oreilles quand le résultat du vote sur les offres patronales est tombé. Par une majorité de trois voix (502 contre 499), les syndiqués ont rejeté le projet de convention collective.

«C'est la pire des scénarios», ont lancé plusieurs employés encore sous le choc.

On s'attendait à un résultat serré, mais personne n'avait imaginé une marge aussi mince. Le résultat de 502 voix contre 499 en faveur du rejet des offres patronales et les neuf bulletins rejetés ont jeté stupeur et incrédulité dans les rangs des syndiqués.

On a aussitôt procédé à un recomptage des bulletins de vote, mais le scrutin témoignait déjà des oppositions au sein des membres du syndicat.

«Que peut faire le comité de négociation avec un tel mandat?», a demandé un syndiqué. Le président du syndicat des communications, Michel Couturier, a convenu qu'une telle majorité obligerait le comité de négociation à se fixer des objectifs «modestes».

L'exécutif du syndicat a donc convenu de demander une rencontre avec la direction de Radio-Canada. «Il importe de trouver une solution pour dénouer l'impasse. Il faut que les parties se rencontrent pour négocier afin que nous obtenions de nos membres une majorité plus importante. Ça pourrait se faire dans les 24 ou 48 heures», a-t-il indiqué.

En cas de rejet des offres, on prévoyait procéder à un vote sur les moyens de pression à adopter, mais le



VOIR PAGE A 8: SRC

## Un angoissé nommé Woody Allen

«À Los Angeles, les gens sont plus heureux de faire un mauvais film qui gagne de l'argent qu'un bon film qui ne gagne rien»

Cannes — Quelques heures avant la projection officielle de son *Hollywood Ending*, qui paraît hier le bal cannois, il est apparu tout raide au milieu de son équipe face aux centaines de journalistes assemblés.

On le voyait soudain fragile, presque immobile et l'air triste, comme le sont sans doute tous les clowns dégrîmés, mais de toute évidence désireux de bien faire, de répondre aux questions sans se débiter. On aurait dit un bon élève timide et malheureux de s'exprimer en public, un poisson hors de l'eau. Lorsqu'une voix lui a demandé ses impressions sur Cannes, où il met les pieds pour la première fois, le cinéaste à grosses lunettes rondes a répondu par un cri du cœur: «J'essaie de lutter contre un sentiment envahissant de panique. Je dois me calmer, me calmer, me calmer.»

Ça fait plaisir de voir, dans le cirque de Cannes, se profiler un homme ni beau, ni élégant, ni bronzé, mal à l'aise dans la cohue, mais héros de la soirée tout de même, un angoissé bourré de talent nommé Woody Allen.

Il venait de louer son smoking. En smoking ou pas, personne ne peut davantage que lui paraître incongru parmi les trompettes et les fla-fla du Palais dont il gravissait les marches hier soir.

Il est cet amoureux de la France qui décida, après 25 ans de supplications, de venir faire un saut éclair au chic festival: «Parce que *Hollywood Ending* est un film qui convient à Cannes et parle de cinéma, explique-t-il. Et puis, je voulais faire un geste pour exprimer ma gra-

titude vis-à-vis des Français, qui m'ont toujours appuyé.» Le cinéaste s'est alors lancé dans un discours passionné sur cette France ayant reconnu de grands artistes américains avant qu'ils ne soient prophètes en leur pays: écrivains, musiciens de jazz, metteurs en scène. «Nous sommes reconnaissants aux Français d'exister, a-t-il lancé. Même si cette culture a tendance à nous faire sourire.»

Dans *Hollywood Ending*, un des gags finaux, assez féroce, repose sur la réception enthousiaste en France d'un film pourri, sifflé en Amérique. Mais Allen décrit la plaisanterie comme un clin d'œil sympathique à consommer au second degré.

Ne comptez pas sur lui pour appuyer le Congrès juif, qui avait ces dernières semaines appelé les Américains à boycotter le Festival de Cannes pour cause de synagogues incendiées, de cimetières juifs vandalisés en France, dans la foulée des problèmes politiques en Israël. L'appel semble avoir fait chou blanc sur la Croisette. En tout cas, Allen avoue le balayer du revers de la



Odile Tremblay

REUTERS  
La comédienne Debra Messing accompagnait hier Woody Allen.

VOIR PAGE A 8: CANNES

■ David Lynch et la difficulté d'être un juré, page B 8

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### LEMIEUX

SUITE DE LA PAGE 1

sur les bancs d'une école privée non subventionnée. On peut ainsi acheter — à fort prix il faut le souligner — un droit d'accès à l'école anglaise.

Les commissions scolaires anglophones du Québec jugent que les dispositions du projet de loi qui colmatent cette brèche sont inconstitutionnelles, rapportait hier le quotidien *The Gazette*. «C'est clairement inconstitutionnel. Le gouvernement risque de perdre une grosse bataille», a affirmé Jeff Polenz, directeur exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Le président d'Alliance Québec, Brent Tyler, indiquait pour sa part au *Devoir* que son organisme s'adresserait aux tribunaux afin que ces dispositions soient déclarées inconstitutionnelles et invalidées dès que le projet de loi serait adopté.

Certes, le gouvernement n'a pas l'intention de recourir à la clause nonobstant avant que la nouvelle loi ne soit testée devant les tribunaux. «On n'en est pas là, sachant tout de même que M. Tyler a clairement dit qu'il en ferait la contestation devant les tribunaux. C'est la stratégie habituelle de M. Tyler et d'Alliance Québec. J'en suis désolé», a dit Mme Lemieux.

Après l'imposition de la Constitution de 1982 qui contenait la Charte canadienne des droits et libertés, le gouvernement Lévesque a fait systématiquement appel à la clause nonobstant pour toutes les lois adoptées par l'Assemblée nationale. La clause nonobstant permet aux provinces de soustraire à l'application de la charte canadienne toute loi adoptée par son Parlement pour une période de cinq ans, après quoi la clause doit être renouvelée par les élus sinon elle n'a plus d'effet. Le gouvernement Bourassa a cessé d'avoir recours systématiquement à la clause nonobstant. Il a fait exception pour la loi 178 sur la langue d'affichage, remplacée par la suite par la loi 86, qui n'en a pas besoin puisqu'elle répond aux exigences dictées dans un jugement de la Cour suprême.

Concernant un autre aspect majeur du projet de loi 104, Diane Lemieux a rejeté les critiques que lui a adressées, relativement au rôle dévolu au Conseil de la langue française, le sociologue Guy Rocher et un des principaux artisans de la loi 101. Ce conseil devient le Conseil «supérieur» de la langue française mais se voit amputé de sa responsabilité quant au suivi de la situation linguistique et de sa capacité de recherche à cet égard. Cette responsabilité sera confiée à l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui absorbe également la Commission de la protection de la langue française désignée souvent sous le vocable de «police de la langue».

«Mon combat, c'est un combat contre l'éparpillement», a soutenu Mme Lemieux. «Je suis pour le fait d'avoir un lieu clair où on ramasse les connaissances et les compétences pour pouvoir suivre la situation linguistique autrement que de manière anecdotique.»

Dans une prise de position publiée dans l'édition d'hier du *Devoir*, Guy Rocher qualifie de «coquille vide» ce conseil appelé pompeusement supérieur. Interrogé hier, l'intellectuel, qui fut aux côtés du père de la loi 101, Camille Laurin, au moment de l'élaboration du régime linguistique québécois, a souligné que le nouveau Conseil, tel que défini dans le projet de loi, n'a plus de vocation. «Il est là pour l'apparence. C'est de la poudre aux yeux», a-t-il dit, signalant que le projet de loi est conçu en fait pour créer un seul véritable organe. Émasculé de son rôle en recherche, le Conseil n'aura plus les ressources pour jouer pleinement son rôle critique. Il pourra peut-être commander des études, mais l'OQLF ne manquera pas de lui rappeler que c'est là sa responsabilité, croit M. Rocher.

Diane Lemieux soutient que ce Conseil supérieur a maintenant des responsabilités similaires à celles dévolues au Conseil supérieur de l'éducation et au Conseil du statut de la femme.

### LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

#### Comment nous joindre?

##### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

##### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

##### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

##### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

##### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

##### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut à l'occasion remettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser nos lecteurs. Si vous souhaitez ne pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries D'annuaires, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

en amont de toutes les sources, aux producteurs de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) dont les émissions de gaz à effet de serre (GES) stimulent le réchauffement du climat.

Par contre, le produit intérieur brut (PIB) pourrait fléchir légèrement de 0,6 % à 1,7 % d'ici 2012 si Ottawa retient le scénario dit «mixte», qui ciblerait non plus les producteurs mais les gros émetteurs de GES. Ce scénario se doublerait d'un plan de match fédéral-provincial faisant appel à des solutions réglementaires et des incitations fiscales. C'est ce scénario, plus coûteux et payé par les contribuables en partie, qu'Ottawa a modifié pour y ajouter un train plus vaste de mesures et surtout des «crédits pour exportation d'énergie propre» — une nouvelle concession réclamée à la communauté internationale —, qui viendrait éponger environ le tiers de l'effort que devra faire le Canada pour atteindre les objectifs de Kyoto.

En 1997, le premier ministre Jean Chrétien a accepté à Kyoto de ramener les émissions de GES du Canada à 6 % sous leur niveau de 1990. Le Canada dépasse présentement de 19,6 % le niveau de 1990 et il le dépassera de 33 % d'ici 2012 si rien n'est fait. Pour modifier ce statu quo technologique, qui hausserait les émissions canadiennes à 809 mégatonnes (MT), le Canada doit couper 240 MT afin de ramener ses émissions à 571 MT, soit la cible de Kyoto.

Le ministre David Anderson a précisé hier que l'évaluation des scénarios par le GAM prouvait d'abord «qu'il n'y aurait aucune perte d'emplois» si Ottawa ratifie le protocole international. Et, deuxièmement, ajoutait-il, l'impact le plus sévère du pire scénario ramènerait de 31 à 29 % la croissance anticipée de l'économie canadienne d'ici 2012.

Le système d'échange de droits d'émission intérieur s'inspire du modèle mis au point aux États-Unis dans les années 90 pour atteindre les réductions d'émissions acides et, aussi, du modèle volontaire mis en place en Angleterre et projeté pour toute l'Europe pour réduire les émissions de GES.

En vertu de ce système, toutes les sociétés qui produisent des combustibles fossiles devraient prendre un permis pour chaque tonne de GES associée à leur produit. Celles qui peuvent réduire leurs émissions à faible coût vont se retrouver avec des permis excédentaires qu'elles pourront vendre à celles dont les réductions seraient trop dispendieuses. Un tel système, qui plafonne d'entrée de jeu les émissions sans coût de suivi administratif, pourrait être jointé à un système international, réduisant davantage les coûts pour les industriels d'ici. Les EDEI sont peu coûteux à administrer et ils laissent les forces du marché libres de faire les meilleurs choix économiques et technologiques.

L'Option 1 dévoilée hier s'appliquerait aux «fournisseurs» de combustibles et ciblerait 80 % des combustibles vendus au pays. L'Option 3 ciblerait plutôt les sources d'émission, soit la production thermique d'électricité, de pétrole et de gaz à partir des sables bitumineux, les raffineurs de pétrole, les pipelines (en raison des fuites), les industriels des pâtes et papiers, les cimentiers, l'industrie chimique, la sidérurgie et les

fonderies, etc. Cette stratégie ciblerait environ 500 entreprises canadiennes qui représentent seulement 40 % des émissions nationales. C'est pourquoi cette option, dite «mixte», devrait être complétée par un train de mesures fiscales et réglementaires pour inciter au changement les autres acteurs économiques, y compris les individus dont les résidences et les voitures contribuent fortement au réchauffement du climat.

Malgré l'efficacité et le moindre coût de l'Option 1, Ottawa ne la privilégie pas parce qu'elle laisse trop de place au marché et que les solutions retenues, qui passent par l'achat de crédits à l'étranger, priveraient le Canada du double bénéfice des solutions plus sociales, comme l'amélioration du transport en commun, qui amélioreraient aussi la qualité de l'air des villes et les coûts de la santé.

L'Option 2, qui retient uniquement les mesures orchestrées par les différents gouvernements en partie à leurs frais, est carrément la plus dispendieuse sur le plan économique, mais c'est aussi celle dont les bénéfices sociaux, non comptabilisés dans l'étude parce que souvent intangibles, sont probablement les plus élevés. Ce qui a amené Ottawa à privilégier l'Option 3, en raison du mélange des deux stratégies, et à alléger davantage par la recherche de «crédits à l'exportation» dont ni l'Europe ni les États-Unis ne veulent... Ottawa y tient tellement qu'il a clairement laissé entendre hier qu'il attendra la conférence de Delhi en novembre avant de prendre une décision sur la ratification du protocole de Kyoto, quitte à se présenter les mains vides au Sommet de Johannesburg en août.

La divulgation des grands scénarios hier et l'appui manifeste d'Ottawa au quatrième, basé sur les «crédits d'exportation», ont suscité des réactions diverses et opposées.

Le porte-parole du Bloc québécois, Bernard Bigras, préfère l'Option 1, qui cible les pétrolières en amont, parce qu'elle attaque le problème à sa source et parce qu'elle pénalise moins le Québec, qui produit peu d'énergie combustible. Les 4,5 milliards récoltés par Ottawa de la vente de l'EDEI, dit-il, devraient aider des provinces comme l'Alberta à gérer une transition dont le prix reposerait néanmoins sur les pollueurs et non sur la population en général et sur les gouvernements en particulier. Bernard Bigras croit toutefois qu'Ottawa fait fausse route en n'annonçant pas maintenant qu'il va ratifier Kyoto, ce qui forcerait, à son avis, les provinces et les industriels à négocier pour vrai, alors qu'avec le débat qui s'amorce, ils vont plutôt devenir une sorte de minorité de blocage.

Greenpeace abonde dans ce sens en voyant dans le report des engagements canadiens à l'automne et dans l'appui ouvert donné par Ottawa à l'Option 4 — qui mise sur de nouvelles concessions de la communauté internationale au titre des crédits d'exportation — «le signe évident qu'Ottawa met la table pour une non-ratification», expliquait hier Steven Guilbeault.

La Fondation David Suzuki était plus optimiste et voyait dans les études fédérales non seulement l'effort définitif des scénarios catastrophe du lobby pétrolier mais la confirmation que la ratification de Kyoto pouvait devenir un stimulant économique non négligeable.

### COMMANDITES

SUITE DE LA PAGE 1

la Ligue nationale de hockey, qui a bénéficié d'une commandite de 905 000 \$ en 2001-02, Mme Deslauriers explique que les honoraires de 3165 \$ ont servi notamment à mettre en place des activités de promotion des clubs de hockey Le Canadien et Les Sénateurs d'Ottawa. Le gouvernement fédéral a ainsi été associé à l'accueil d'enfants défavorisés au Centre Molson, invités à patiner avec les joueurs. Ces honoraires s'ajoutent à la commission de 12 %, qui s'élève à 108 500 \$.

Un autre dossier, celui de Tennis Canada, qui a obtenu en 2001-02 600 000 \$, a généré pour Groupe Everest des honoraires de 3649 \$. Comme l'a confirmé Mme Deslauriers, cette somme répond à l'objectif déterminé par le client, soit le gouvernement fédéral. Ottawa voulait vérifier l'intérêt des gens pour le nouveau service de communication 1 800 O-Canada.

«Ça en donnait plus au client», a-t-elle affirmé. Cette dernière précise que cette facture de 3649 \$ correspond à 80 heures de travail pour la firme, soit pour un tarif horaire de 80,49 \$.

Selon les documents fournis par Communication Canada, l'agence gouvernementale de qui relève le controversé programme de commandites, pour la seule année 2001-02, Ottawa a déboursé 594 285 \$ en honoraires professionnels. La base de données informatique dont sont issus les documents gouvernementaux n'indique toutefois pas les honoraires payés par le gouvernement fédéral pour les quatre années précédentes. Les quelque 1500 dossiers devraient être décortiqués un à un pour obtenir les totaux.

Selon Communication Canada, les services professionnels couvrent de multiples tâches, notamment la production interne, les relations publiques, la recherche, la gestion d'événements spéciaux, le marketing, des activités de promotion et des services de communication. Au cours du dernier exercice financier, le Groupe Everest a bénéficié d'honoraires professionnels (27 808 \$), tout comme Groupaction (438 551 \$) et ses filiales Gosselin relations publiques (133 117 \$) et Lafleur communications (15 610 \$), Compass communication (14 340 \$), Groupe Bristol (4753 \$), Communications Coffin (49 870 \$) ainsi que TNC Multicom (7000 \$).

Dans un dossier concernant CD-Rom Dessin animé, une autre firme présélectionnée, Groupaction a reçu des honoraires professionnels de 319 495 \$. Cette somme est plus élevée que la commandite obtenue par l'organisme, soit 125 000 \$. De ce montant, Groupaction a par ailleurs obtenu une commission de 12 %, soit 15 000 \$.

Hier, personne au cabinet du ministre des Travaux publics, Don Boudria, n'était en mesure d'expliquer au *Devoir* pourquoi on avait octroyé des honoraires en sus de la commission de 12 %. Le ministre Boudria n'était pas encore de retour de Londres. L'attaché de presse du ministre, Marc Roy, a renvoyé *Le Devoir* à Communication Canada.

### SRC

SUITE DE LA PAGE 1

président du syndicat a jugé que cette mesure n'était pas nécessaire si on entamait un nouveau blitz de négociations.

Dans une tentative pour régler le conflit, la direction de la société d'État avait accordé une concession de dernière minute au syndicat hier matin.

La veille encore, le comité de négociation préconisait un rejet des propositions de la direction. Des tractations entre la partie patronale et le syndicat tout juste avant l'assemblée générale hier matin leur avait toutefois permis de s'entendre au sujet de la clause présidentielle (aussi baptisée «clause Judith-Jasmin»), un des cinq points qui faisaient toujours l'objet de litige. Cette clause oblige Radio-Canada à accommoder les employés qui effectuent un retour au travail après un congé d'invalidité, mais le syndicat exigeait l'assurance que le travailleur ne serait pas mis à pied si sa condition ne lui permettait pas un retour à son poste. En échange de cette concession, le comité de négociation syndical a promis de recommander à ses membres l'acceptation des offres patronales.

Celles-ci comportaient notamment des augmentations de salaire de 3 % à la signature de la convention collective, de 1,5 % en janvier 2003 et de 2,5 % en juin 2003, de même qu'un montant forfaitaire de 1000 \$. La direction avait également accepté d'accorder la permanence à 132 contractuels. L'ouverture de l'assemblée qui se tenait au centre Sheraton à Laval a été retardée de quelques heures par ces négociations de dernière minute. Du bout des lèvres, Ubaldo Bernard, porte-parole du comité de négociation, a donc recommandé les offres patronales à ses membres, tout en précisant qu'ils devaient se sentir libres de leur choix.

De longues discussions ont suivi ce préambule. Les troupes étaient divisées sur les positions à adopter. Certains jugeaient les gains obtenus par le syndicat suffisants pour inciter un retour au travail. Mais nombreux étaient ceux qui en avaient encore gros sur le cœur, exaspérés par l'attitude de la direction de Radio-Canada tout au long du conflit, une attitude qu'ils ont qualifiée de «méprisante». Une raison suffisante selon eux pour refuser les offres.

### Trop de porcs

Ottawa (PC) — On dénombre plus de porcs que jamais, au Québec, et ces bêtes si controversées dépassent même, en nombre, les humains dans les régions administratives de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Le nombre de porcs a littéralement explosé, au Québec, entre 1996 et 2001, enregistrant une hausse de 23,9 %, révèle le plus récent recensement sur l'agriculture de Statistique Canada. Les chiffres, dévoilés hier, font état de 4,3 millions de porcs présents sur le territoire du Québec lors du recensement, en mai 2001. La province s'inscrit au premier rang, au pays, pour cette production. À titre de comparaison, en 1996, Statistique Canada dénombreait 3,4 millions de cochons. Ces chiffres représentent tous les types de porcs, qu'il s'agisse de porcs d'élevage destinés à l'abattage ou de truies.

#### EFFET SUR LE PIB (EN %) DE DEUX SCÉNARIOS DE RATIFICATION DE KYOTO

	Croissance Statu quo (2000-2012)	Option 1/Cas I GAM Aussi étendu que possible		Option 3/Cas II GAM Approche mixte	
		10 \$/tonne	50 \$/tonne	10 \$/tonne	50 \$/tonne
Terre-Neuve	35,6	0,1	-1,0	-0,9	-4,1
Île-du-Prince-Édouard	23,1	-0,1	0,4	-0,9	-2,0
Nouvelle-Écosse	25,9	0,3	0,6	-0,6	-1,3
Nouveau-Brunswick	23,0	-0,1	0,1	-1,0	-1,7
Québec	27,5	0,5	0,7	-0,5	-1,0
Ontario	35,4	0,6	0,9	-0,4	-1,0
Manitoba	29,8	0,3	0,4	-0,5	-1,3
Saskatchewan	27,7	-0,1	-0,7	-0,7	-1,7
Alberta	27,3	-0,5	-3,7	-1,1	-5,3
Colombie-Britannique	30,3	0,4	0,7	-0,8	-1,7
Territoires	24,3	0,5	0,5	0	-0,5
<b>Canada</b>	<b>31,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,7</b>

### CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

main: «La façon dont la France a réagi après le premier tour pour voter à 82 % contre l'extrême droite montre qu'elle n'approuve guère ces idées terribles.»

La cible de Woody Allen n'est pas la France et son cinéma mais Hollywood, dont il conspu sans relâche le mercantilisme sans âme. «A Los Angeles, les gens sont plus heureux de faire un mauvais film qui gagne de l'argent qu'un bon film qui ne gagne rien. Tout le monde cherche la recette pour s'enrichir le plus possible à moindre risque. C'est un système pourri.»

Le prince des indépendants américains, le poète de New York, confie se mettre à l'écoute de son inconscient avant d'écrire ses scénarios. «Je ne réfléchis pas. Ça vient tout seul. J'entends les plaisanteries pour la première fois en les écrivant. Si je ris, c'est bon signe.»

Hollywood Ending, déjà en salle au Québec, raconte les déboires d'un cinéaste frappé de cécité nerveuse au cours d'un tournage. Simple fable? «Lorsque je vois la première version de mes films, j'ai le sentiment qu'ils auraient pu être réalisés par un aveugle. Ensuite, je les améliore. Cela dit, le gag du cinéaste aveugle m'apparaissait en soi très drôle et aurait pu inspirer mieux que moi de grands cinéastes comiques comme Chaplin, Tati ou Keaton. Au cinéma muet, les effets auraient été vraiment hilarants. J'ai l'avantage ou l'inconvénient de travailler avec le parlant. Alors ça donne ça.»

À l'encontre des maîtres du septième art, parmi lesquels ce grand modeste ne se compte pas, le réalisateur de *Manhattan* et de *Annie Hall* ne croit pas

avoir une influence quelconque sur le public et sur l'évolution des mœurs contemporaines avec ses films peuplés d'ex et de futurs conjoints dans le grand bal des amours égarées, retrouvées, fantasmées. «Si je mets souvent en scène des relations amoureuses, c'est que 75 % des gens ont des problèmes avec ça. Chacun bataille pour trouver l'harmonie et... échoue, la plupart du temps.»

Woody Allen se dit insensible aux critiques (ne les lisant jamais depuis belle lurette, tant les avis partagés lui embrouillaient l'esprit) mais convient avoir été dans l'ensemble plutôt gâté par elles. «Les critiques, même aux États-Unis, ont choisi de ne pas insister sur mes erreurs mais de mettre l'accent sur mes réussites.»

Après tant de films semés sur sa route, bon an, mal an, bon cru, mauvais cru, drôle, pas drôle, Woody Allen trouve l'aventure cinématographique aussi difficile à orchestrer d'une fois à l'autre et repart à zéro rempli de doutes. «L'expérience ne change pas grand-chose là-dedans. Elle donne juste quelques trucs techniques de plus.»

Sa fierté: choisir les comédiens adaptés aux rôles et les laisser ensuite se débrouiller un peu tout seuls sans les diriger outre mesure. «Même ceux qui n'aiment pas mes films trouvent mes acteurs bons.»

Sur ce, son temps d'attente étant écoulé avec la presse, Woody Allen est reparti avec son même air triste pour enfiler son smoking et tâcher de sourire sur les marches du Palais. «Parce que c'est sans doute ce qu'on attend de moi», a-t-il lancé mi-figue, mi-raisin en saluant à peine la galerie. Vivement New York, se disait-il.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI: Entrée + médaillon de caribou, sauce aux canneberges + dessert • 19\$

Envie de cuisiner? Informez-vous sur notre formule Chef d'un soir.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • [gutenberg@qc.aira.com](mailto:gutenberg@qc.aira.com)

LE DEVOIR

# LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

## Au milieu du front

**A** lors, messieurs dames, maintenant que la Châtaignière a mordu la poussière et que cette même poussière est retombée en vacances, en désuétude et en six matchs, qu'est-ce qu'on fait? On dresse un bilan? Ah non de grâce s'il vous plaît je vous en conjure à genoux tout mais pas ça je vous promets que je ne dirai plus de gros mots et que je rentrerai à l'heure et que je mangerai toutes mes patates mais pas un bilan non non ah ça y est je meurs.

Cette ahanante supplication ne visait qu'à vous convaincre oh! bien gentiment qu'il n'y a rien de plus soporifique dans la vie qu'un bilan de ce qui vient juste de se produire, et cela pour deux raisons principales qui vous sont livrées ici à titre gracieux et parce que c'est vous. 1. Étant donné que les faits sont récents, on n'apprend rien à personne puisque tout le monde a tout vu et se souvient de tout. 2. Tous les bilanciers — un néologisme que je crois préférable à *bilaneurs, bilanistes, bilaniens* et au plus vernaculaire *bilaneux*, ne serait-ce que pour des raisons d'euphonie avec *balancier*, comme celui n'est-ce pas dont le retour a sonné le glas des Rouges qui tâchent (mais pas assez, apparemment), et d'étymologie, *bilan* étant dérivé de l'italien *bilancio* qui signifie *balance*, comme celle dont les avant du Contricorolore n'ont pas su faire osciller assez haut l'aiguille, voyez comme toute est dans toute — tous les bilanciers, donc, notez l'italique idoine, *racontent les mêmes maudites affaires*.

La punition à Therrrien zzzz Lindsay à la mise au jeu en prolongation zzzz Théo peut pas tout faire tout seul zzzz la chicane était pognée zzzz point tournant moment clé qu'est-ce qui s'est passé zzzz. Z'ont perdu parce qu'il y avait un meilleur club en face d'eux, ça ne suffit pas comme explication? Me semble que, comme le disait la semaine dernière un auditeur sur les ondes de CKAC, «ça se voit comme le nez au milieu du front», non?

On ne pourrait pas, à la place, parler un peu des beaux côtés de l'existence, la Coupe du monde de soccer qui s'en vient, nos Expos qui en arrachent mais sont toujours là dans l'épais des choses de la division Est, les bons vieux Celtics qui se retrouvent en demi-finale de la NBA, le tournoi international de volleyball de plage qui aura lieu au parc Jarry en juillet, le roucoulement de la gent ailée et le ruissellement des ruisseaux qui s'égayent au printemps, fût-il tardif?

Et puis, si vous voulez des bilans et des analyses songées, tenez, j'ai un conseil à vous refiler, à titre gracieux encore une fois (si ça continue, je vais être sacré benévole de l'année). Voici un extrait de la dernière livraison du 30, le magazine du journalisme québécois:

«Le responsable des sports à CKAC, Michel Tremblay, corrobore aussi l'observation de Ron Fournier. Pour lui, le public de Bonsoir les sportifs serait surtout composé... d'hommes d'affaires et de professionnels, gagnant plus de 60 000 \$ par année!

«Le plus beau profil d'auditoire sur le plan des revenus et de la scolarité, ce sont les amateurs de sport, dit Tremblay. Je suis toujours étonné de voir la qualité des gens qui appellent, et ça reflète exactement notre profil d'auditoire. Ils ont des choses intéressantes à dire. En ce qui me concerne, mes auditeurs qui appellent à l'émission de Ron Fournier sont aussi intelligents que ceux qui participent à la tribune de Michel Lacombe à Radio-Canada.»

Ouais. On ne doit pas écouter les mêmes choses. Ou c'est ma radio qui griche trop. Et puis, entre nous, ça n'a rien à voir, mais si un haut revenu est un signe d'intelligence, que penser des joueurs de hockey professionnels?

Aimez-vous ça quand on vous raconte n'importe quoi?

N'empêche que cette élimination un peu abrupte des Habitants met à mal plusieurs des thèses qui avaient été avancées dans cet espace et qui annonçaient une parade sur la Catherine en juin, juste à temps pour l'arrivée de l'hiver. L'ordinateur du SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) et son calcul? Il faudra réexaminer l'énigme. La griffe de l'Éternel dans le biscuit de Théo (du grec) qui accumulait tant les miracles qu'il eût été logique qu'il remportât la coupe contre son homonyme hispano San Jose? On repassera. Saku en mission? Zut.

Remarque, pendant qu'ici on s'instruisait en s'amusant sainement, ailleurs, ils prenaient leur air sérieux, faisaient semblant de connaître Caroline, balançaient des statistiques et des tableaux croisés et des diagrammes de tendance, analysaient et analysaient encore et analysaient encore, et qu'est-ce que cela a donné? Au Journal de Montréal, ils étaient six experts à se prononcer, et ils étaient tous arrivés à la même conclusion: Canadien en 6.

Ah. Ce qui m'amène à émettre une autre de ces maximes sentencieuses qui ont fait mon succès dans les milieux intellectuels mondains de centre-gauche: «Méfiez-vous de l'unanimité. Je pense que tout le monde s'entend là-dessus.»

Et puis, reste le postulat d'origine: en séries, tout est possible. Celui-là, vous pouvez mettre toute la meune monnaie que vous avez encaissée en pariant sur Caroline en 6 après la deuxième période du quatrième match qu'il ne mourra pas de sitôt.

Pour finir, puisqu'il est question de théologie, une dépêche de l'Agence France-Presse.

«Le prêtre de Maranello, fief de Ferrari, a indiqué que ses paroissiens lui avaient demandé de ne pas donner l'absolution à Jean Todt [NDR: directeur général de Ferrari] à la suite de la décision contestée de faire gagner Michael Schumacher à la place de Rubens Barrichello, au Grand Prix d'Autriche de F1.

«On m'a appelé toute la matinée. Il y en a qui m'ont demandé de refuser l'absolution à Todt s'il vient se confesser», a affirmé don Alberto dans une interview mardi au Corriere della Sera. «Cela a été pire qu'une défaite. Nous sommes tous restés remplis d'amertume», a ajouté le prêtre, qui fait toujours sonner les cloches de son église pour marquer une victoire de Ferrari. «Dimanche, j'ai fait sonner les cloches, mais pour Barrichello, le vrai vainqueur.»

Aux dernières nouvelles, Todt n'était pas allé se confesser, préférant rimer des épais qui paient le gros prix pour voir des vrom-vrom.

[jdion@ledevoir.com](mailto:jdion@ledevoir.com)

## Le Canadien a apprivoisé le Centre Molson

### Les succès du Tricolore ont reconforté André Savard

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

André Savard demeure très satisfait de la dernière saison en dépit des deux dernières défaites subies face aux Hurricanes de la Caroline. Le directeur général s'est surtout réjoui des succès de l'équipe au Centre Molson et de la participation du Tricolore aux séries éliminatoires.

«Nous avons obtenu 13 points de plus que l'an dernier au Centre Molson, a rappelé le directeur général. C'est bon pour les partisans qui paient cher pour voir du hockey. Dans l'ensemble, les matchs ont été serrés, intéressants et excitants. C'était important pour notre clientèle. Il y a une fierté dans ça.»

Selon Savard, les gens ont retrouvé le goût de venir au Centre Molson, ce qui n'était pas le cas ces dernières années.

«C'était vraiment plaisant cette année, a-t-il insisté. Lorsqu'un détenteur d'une

logorécorative invitait un client, il avait quelque chose à offrir. L'équipe a été compétitive et les gens ont embarqué. Pour moi, c'était important que l'équipe offre un spectacle.»

Savard est d'avis que le Canadien a désormais apprivoisé le Centre Molson. «On perdait trop souvent à la maison, a-t-il noté. C'est important de donner un bon show à notre clientèle. Maintenant, on veut que cet avantage de la glace veuille dire quelque chose. Il le faut.»

### Une bonne saison

Savard refuse de voir dans la défaite de lundi une mauvaise fin de saison.

«Nous n'avons pas eu une mauvaise fin de saison, seulement un mauvais match, a-t-il corrigé. L'autre jour, je consultais le classement et je me suis rendu compte que cinq clubs — Montréal, Long Island, Vancouver, Chicago, Phoenix — n'avaient pas participé aux séries l'an dernier. Et parmi les cinq,

seul le Canadien a gagné une série. On peut donc parler d'une bonne saison.»

### Le plan de match à l'eau

Au sujet de la dégelée de 8-2, Savard a eu cette explication. «Ils ont marqué deux buts en partant. À 2-0, je savais qu'on était dans le trouble. Notre plan de match a changé et on a dû abandonner notre système. Il le fallait pour revenir dans le match. Nos défenseurs ont appuyé l'attaque. Stéphane Quintal a même compté. Sauf que les Hurricanes ont marqué plus de buts que nous.»

Savard ne souscrit pas à la théorie de Michel Therrien selon laquelle l'équipe n'avait plus de carburant dans le réservoir.

«L'équipe n'était pas vidée, a-t-il dit. On aurait très bien pu jouer le septième match si on avait gagné le sixième. Sauf que le momentum avait changé de camp. Ils ont su profiter des occasions. Pas nous.»

## Donald Audette avait retrouvé seulement 50 % de sa force

PRESSE CANADIENNE

Donald Audette a démontré beaucoup de courage et de détermination durant les séries. L'aïlier droit a affronté les Bruins de Boston et les Hurricanes de la Caroline même si son avant-bras gauche n'avait retrouvé que 50 % de sa force.

«Ce fut très difficile», a admis Audette qui a dû subir une opération début décembre à la suite d'une profonde laceration de l'avant-bras gauche. De retour au jeu, il a disputé les huit derniers matchs de la saison sans marquer de but.

«J'ai alors pensé arrêter. Je n'arrivais à rien. C'est vraiment pas évident de revenir après une absence de quatre à six mois et affronter des joueurs qui sont au sommet de leur forme.»

Audette a indiqué avoir retrouvé presque toute sa mobilité. Mais pas sa force dans l'avant-bras.

«Je dirais que j'ai retrouvé seulement 50 % de ma force. C'est pour quoi j'échappais si souvent mon hockey. J'ai même dû en prendre un plus léger.»

Sans l'avouer, Audette a sans doute commis des erreurs en raison de sa blessure. Sa mauvaise passe dans le cinquième match en Caroline par exemple. Malgré tout, il a quand même marqué six buts en 12 matchs éliminatoires.

Au cours de l'été, il entend suivre un programme qui lui permettra de renforcer son avant-bras. «J'espère être complètement rétabli au début du prochain camp même s'il faut généralement un an pour se remettre d'une opération. Mais au moins, je ne suis pas inquiet. Les médecins sont confiants.»

Des rumeurs de dissension courent depuis l'élimination du

Canadien. La façon dont le Tricolore a été éliminé a incité certaines personnes à parler de malaise et de grenouillage dans l'équipe. Certaines remarques visent Michel Therrien, d'autres Yanic Perreault. Audette a rapidement mis fin à ces ragots. «C'est trop bas pour devoir en parler, c'est vraiment injuste, a-t-il lancé. Personne ne doit porter le blâme pour notre élimination sauf les joueurs. C'est vrai qu'il y a eu cette punition [Michel Therrien] dans le quatrième match. Mais après, il nous restait encore plus de 120 minutes de hockey. C'était à nous à se prendre en charge.»

Audette a affirmé que l'esprit de l'équipe a été solide jusqu'à la fin. «Si on a participé aux séries, si on a battu les Bruins, c'est grâce à un bon esprit d'équipe, a-t-il soutenu. On s'est tous battu ensemble. On a grandi ensemble durant la saison.»

Le patineur de Laval a tenu à mettre les pendules à l'heure au sujet de Therrien. «Je ne me suis jamais engueulé avec Michel, a-t-il dit, surpris d'entendre la chose de la part d'un journaliste. Therrien a fait une excellente job. Beaucoup de crédit lui revient.»

Audette avoue n'avoir aucune explication pour les deux dernières défaites contre la Caroline. «Une équipe a des hauts et des bas durant une saison. Nous, on a fini sur une mauvaise note. Cela arrive. Mais il faut regarder l'ensemble de la saison. Je pense que l'équipe a un bel avenir. Pour moi, la Caroline a gagné la série. C'est pas le Canadien qui a perdu.»

Le Canadien n'aurait-il pas besoin d'ajouter des attaquants plus costauds pour entourer les plus petits joueurs? «Je ne pense pas. Je vais m'entraîner encore plus fort cet été», a-t-il lancé à la blague.

## Triomphe du Real Madrid



DESMOND BOYLAN REUTERS

LE REAL MADRID a remporté pour la neuvième fois de son histoire la plus prestigieuse des compétitions européennes hier soir en battant le Bayer Leverkusen 2-1 à l'Hampden Park de Glasgow. L'année de son centenaire, sous les yeux de 350 millions de téléspectateurs, le Real a sauvé une saison médiocre au niveau national, et permis au Français Zinedine Zidane (à droite), auteur du but victorieux de son équipe, de remporter son premier titre européen en club. Vainqueur des cinq premières Coupes d'Europe des clubs champions entre 1956 et 1960, le Real en a remporté une autre en 1996, avant de conquérir deux Ligues des champions en 1998 et 2000. Zidane, le héros de la rencontre, ne rejoindra pas ses partenaires de l'équipe de France en stage à Clairefontaine. En raison de l'accouchement programmé de sa femme, il a été dispensé de la rencontre amicale France-Belgique de samedi.

### BASEBALL MAJEUR

## Les joueurs envisagent une grève

New York (AP) — Les joueurs des ligues majeures de baseball étudient la possibilité de déclencher une grève au début du mois d'août s'ils n'arrivent pas à signer une nouvelle convention collective avec les propriétaires.

Selon le New York Times, qui a dévoilé la nouvelle hier, les joueurs ont émis cette hypothèse en raison de la lenteur des négociations.

Si la menace est mise à exécution, il s'agirait du neuvième arrêt de travail au baseball majeur depuis 1972.

«C'est un sujet de discussion que l'on cherche à éviter. Notre priorité est de parapher une nouvelle entente, mais nous avons des obligations à respecter. C'est encore à l'état embryonnaire. Nous n'avons pas fixé une journée précise, mais nous devons commencer à choisir des dates

potentielles pour déclencher une grève», a affirmé Gene Orza, l'adjudant de Donald Fehr à la direction de l'Association des joueurs.

En 1994, les joueurs avaient fait la grève le 12 août et les deux parties n'avaient pu résoudre leurs différends, de sorte que la fin de la saison régulière, les éliminatoires et la série mondiale avaient été annulés.

Les propriétaires ont déjà fait part de leur intention de ne pas imposer de lock-out cette saison, ni de modifier les règles relatives au contrat de travail jusqu'à la fin de la série mondiale.

Mais parce que les joueurs craignent de telles modifications, éventuellement, ils pourraient déclencher la grève dans le but de mettre de la pression sur les propriétaires.

### Cas de dopage russe et autrichien

## Rogge dit que le CIO est prêt à agir

ASSOCIATED PRESS

Trois mois après la fin des Jeux olympiques de Salt Lake City, le Comité international olympique est prêt à retirer toutes les médailles de la meilleure fondeuse russe et à disqualifier deux skieurs autrichiens pour dopage.

Le président du CIO, Jacques Rogge, a confié hier à que la Russe Larissa Lazutina, qui a déjà perdu une médaille d'or, pourrait perdre ses deux autres médailles d'argent si les deuxièmes échantillons des tests prélevés deux mois avant les Jeux s'avéraient positifs également.

Il s'agirait de bonnes nouvelles pour la Canadienne Beckie Scott, qui a terminé troisième lors de la poursuite et qui pourrait se retrouver avec la médaille d'argent.

Rogge a dit également que le comité exécutif du CIO prendrait une décision quant aux recommandations de disqualifier deux fondeurs autrichiens qui ont utilisé du matériel de transfusion sanguine, mais qui n'ont pas remporté de médailles.

Lazutina, une des athlètes les plus décorées dans l'histoire des Jeux, a failli à un test après avoir remporté le 30 km de Salt Lake. On avait trouvé des traces de darbeopéine en elle.

Elle a perdu cette médaille d'or, mais on lui a permis de conserver ses médailles d'argent acquises dans le 15 km style libre et dans la poursuite.

La Fédération internationale de ski a annoncé récemment que Lazutina avait failli à des tests pour utilisation du même produit, qui stimule la production de globules rouges, lors d'épreuves de la Coupe du Monde à Cogne en Italie le 8 décembre et à Ramsau en Autriche le 22 décembre.

Des délais dans la procédure ont fait que les résultats des tests n'ont pu être confirmés avant le début de mai. Lazutina, 36 ans, pourrait même être suspendue pour une période de deux ans quand la FIS étudiera son cas lors d'une réunion en Slovaquie le 3 juin.

Rogge a dit que le CIO enlèvera les médailles à la skieuse russe quand la FIS annoncera sa décision.

«Nous devons attendre la décision de la FIS avant de procéder», a dit Rogge. Mais il est certain qu'ils prendront cette décision et si les sanctions couvrent la période des Jeux de Salt Lake, il y aura disqualification.»

En plus de Scott, il y aura d'autres bénéficiaires de ces disqualifications. C'est ainsi que la Tchèque Katerina Neumannova remporterait la médaille d'argent du 15 km alors que la Russe Julija Tchepalova hériterait de la médaille de bronze. Neumannova obtiendrait le bronze de la poursuite.

Il pourrait même y avoir d'autres changements. Les dirigeants canadiens et norvégiens ont même demandé à la Cour d'appel qu'on enlève toutes les médailles aux athlètes qui ont failli à un test pendant les Jeux. On visait surtout Johann Muehlepp, qui a perdu une médaille d'or, mais qui a pu en garder deux autres.

### BASEBALL

#### LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Floride	22	17	564	—
Montréal	20	19	513	2
New York	20	19	513	2
Atlanta	20	21	488	3
Philadelphie	17	23	425	5 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	23	15	605	—
St. Louis	20	20	500	4
Pittsburgh	19	19	500	4
Houston	18	21	462	5 1/2
Chicago	13	25	342	10
Milwaukee	12	27	308	11 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	25	14	641	—
Arizona	25	15	625	1/2
Los Angeles	22	17	564	3
San Diego	20	19	513	5
Colorado	17	22	436	8

#### Hier

Atlanta 6	San Francisco 1
Arizona 6	Pittsburgh 2
Houston 6	Philadelphie 2
St. Louis 4	Chicago Cubs 1
Cincinnati 1	Milwaukee
Florida au	Colorado
Montréal à San Diego	
N.Y. Mets à Los Angeles	

#### Aujourd'hui

Cincinnati à Milwaukee, 13h05
Florida au Colorado, 15h05
Atlanta à San Francisco, 15h35
Pittsburgh à Houston, 20h05
Philadelphie en Arizona, 21h35
N.Y. Mets à San Diego, 22h05
Montréal à Los Angeles, 22h10

### LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Boston	27	9	750	—
New York	25	15	625	4
Baltimore	18	21	462	10 1/2
Toronto	13	24	351	14 1/2
Tampa Bay	12	26	316	16

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	24	17	585	—
Chicago	22	18	550	1 1/2
Cleveland	19	20	487	4
Kansas City	13	24	351	9
Detroit	11	27	289	11 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	27	12	692	—
Anaheim	22	16	579	4 1/2
Texas	19	20	487	8
Oakland	18	21	462	9

#### Hier

Seattle 8	Toronto 6
Boston 8	Oakland 2
Anaheim 10	Detroit 1
Cleveland 3	Baltimore 1
Tampa Bay 10	N.Y. Yankees 7
Texas 5	Chicago White Sox 2
Minnesota 8	Kansas City 6

#### Aujourd'hui

Minnesota à Kansas City, 14h05
Anaheim à Detroit, 19h05
Baltimore à Cleveland, 19h05
Oakland à Boston, 19h05
Seattle à Toronto, 19h05
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 19h05
Texas à Chicago White Sox, 20h05

### HOCKEY

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'OUEST

Colorado (2) c. San Jose (3)

Hier

San Jose au Colorado (La série est égale 3-3)

FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST

Caroline (3) c. Toronto (4)

Aujourd'hui

Toronto en Caroline, 19h00

Dimanche

Toronto en Caroline, 16h00

### EN BREF

## On craint la retraite pour Martina Hingis

Zurich (AP) — L'ancienne numéro un mondiale Martina Hingis pourrait devoir abandonner le tennis en raison de plusieurs blessures, a annoncé son médecin hier. Le Dr Heinz Buehlmann a déclaré que Hingis, 21 ans, souffrait de douleurs aux pieds, au genou gauche et à la hanche gauche qui l'ont forcée à arrêter ses entraînements. La joueuse devait passer des examens hier et aujourd'hui, et selon Buehlmann, leurs résultats pourraient être inquiétants. «Nous ne pouvons encore nous prononcer sur les risques qu'elle couvrirait en poursuivant sa carrière», a indiqué Buehlmann, tout en précisant que les résultats des examens seront connus d'ici la fin de la semaine. Hingis pourrait souffrir d'une inflammation ayant provoqué toutes ces blessures et envisager une retraite prématurée, a-t-il dit. La mère de Hingis, Mélanie Molitor, a confirmé que sa fille devait subir des examens à Zurich. Selon elle, les blessures de Hingis peuvent avoir été causées par les chaussures de tennis qu'elle a portées pendant sept ans, entre 11 et 18 ans. Molitor a ajouté que sa fille, qui a déclaré forfait pour les tournois de Rome et de Hambourg, ne participerait vraisemblablement pas aux Internationaux de France. En juin 2001, Hingis avait tenté une poursuite de 40 millions contre le manufacturier sportif italien Sergio Tacchini, avec lequel elle avait signé un contrat de cinq ans. Hingis prétendait qu'on lui avait offert des souliers «inaptes à la compétition», ce qui l'avait obligée de se retirer de plusieurs tournois.